

Paiement de dividendes

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 14 avril 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008, à partir du **jeudi 23 avril 2009**, à raison de **D. 0,725** par action ancienne.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICIDEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.